

## **UE I Architecture de terre et cultures constructives**

42 heures encadrées / 4 crédits ECTS

Cette unité d'enseignement propose une introduction historique, anthropologique et culturelle visant à fournir aux étudiants les fondements d'une connaissance de l'histoire des architectures de terre dans le monde, de la permanence et de l'évolution moderne des cultures constructives de la terre crue jusqu'à nos jours.

## **UE II Bases scientifiques, techniques et méthodologiques**

300 heures encadrées ; 26 heures non encadrées / 17 crédits ECTS

De l'extraction de la matière première à la structure bâtie finie, un parcours est effectué qui permet de bien comprendre et maîtriser toutes les étapes logiques de la connaissance et de l'analyse des matières premières, de la transformation en matériaux puis en éléments de construction, les logiques structurelles et les détails techniques adaptés et, enfin, les questions de traitement des surfaces, le tout dans des perspectives à la fois physico-chimiques, techniques, sociales et économiques, avec en toile de fonds, le cycle de vie des matériaux. Enfin, une sélection d'outils méthodologique et d'aide à la décision sont présentés, en utilisant la trame du cycle de vie d'un projet.

## **UE III Les métiers de l'architecture de terre : patrimoine**

103 heures encadrées ; 6 heures non encadrées / 12 crédits ECTS

Profitant de la présence d'un patrimoine en terre dans la région particulièrement remarquable, une série de cours théoriques alterne avec un travail en situation réelle sur le terrain (en liaison avec une commune ou association de la région). Ceci permet de passer par un processus logique d'évaluation des valeurs, de l'état et des conditions de conservation d'un patrimoine et de définir un projet de conservation qui réponde aux questions techniques mais qui se place dans une perspective stratégique, intégrant la gestion à long terme, notamment en terme de suivi et d'entretien, et les possibilités de contribution à une amélioration des conditions de vie des communautés locales.

## **UE IV Les métiers de l'architecture de terre : habitat**

103 heures encadrées ; 18 heures non encadrées / 12 crédits ECTS

Un ensemble de cours et de travaux de groupe permet aux étudiants de développer des capacités pour concevoir des projets d'architecture contemporaine pertinents, valorisant les cultures constructives et les matériaux locaux pour répondre à la diversité des contextes, de la demande sociale et des grands enjeux sociétaux (lutte contre la pauvreté, amélioration des conditions de vie, diversité culturelle, lutte contre la dégradation de l'environnement naturel, prévention et gestion des risques naturels etc.).

## **UE V & UE VII Pratique et mise en application (experimentation)**

120+30 heures encadrées ; 30+120 heures non encadrées / 8 crédits ECTS

Les étudiants réalisent en équipe un projet qui leur permet de combiner les éléments et/ ou projets réalisés dans les UE 2,3 et 4, sous forme de travaux pratiques. Cet exercice les met aussi en situation de présenter leurs travaux pendant la réalisation d'une exposition qui est ouverte à tous publics, dans les Grands Ateliers de L'Isle d'Abeau, et aussi de participer aux animations. La démarche du « Festival Grains d'Isère » a lieu chaque année aux Grands Ateliers pendant une période de 3 semaines. Ce temps d'action et de communication est essentiellement pédagogique. La participation des étudiants au Festival Grains d'Isère est intégrée dans la formation du DSA- Terre. Cette participation concrétise une pédagogie

fondée sur l'action, le faire, l'expérimentation et l'échange et génère, notamment, des expérimentations diverses, des réalisations de prototypes aux Grands Ateliers ainsi que des rencontres avec des professionnels du bâtiment, des entreprises, artisans, artistes, chercheurs, etc. Les étudiants réalisent en équipe un projet qui leur permet de combiner les éléments et/ ou projets réalisés dans les UE 2,3 et 4, sous forme de travaux pratiques.

## **UE VI Mise en situation professionnelle (stage)**

20 heures encadrées ; 560 heures non encadrées / 20 crédits ECTS

Liberté est laissée aux étudiants de proposer une situation de stage ou de choisir parmi les offres qui peuvent être émises par l'équipe pédagogique. Chaque stage est préparé de façon individuelle, un suivi périodique est institué de façon à permettre aux étudiants de recourir à des conseils et d'utiliser les ressources documentaires disponibles. Environ 80 % des stages sont effectués à l'étranger.

## **UE VIII Approfondissement**

36 heures encadrées / 6 crédits ECTS

Une série de séminaires permet aux étudiants d'approfondir les réalités du domaine étudié, et des opportunités de positionnements professionnels. Ces séminaires permettent les débats et réflexions avec les étudiants pour leur permettre d'effectuer de vrais choix pour leur mémoire et de partager leurs expériences avec celles de professionnels confirmés, afin de contribuer à un meilleur positionnement professionnel.

## **UE IX Mémoire**

12+124 heures encadrées ; 750 heures non encadrées / 13 crédits ECTS

Liberté est laissée aux étudiants de proposer un sujet ou de choisir parmi un certain nombre de sujets proposés par l'équipe pédagogique. Les étudiants sont systématiquement orientés vers le traitement de sujets liés à des débouchés professionnels possibles ou déjà existants (renforcement de capacités pour des professionnels en poste), en correspondance avec leurs qualités intrinsèques, leurs formations initiales et les compétences acquises. Le suivi des travaux de mémoire est assuré par un directeur d'étude. Dans certains cas, d'autres membres de l'équipe pédagogique ou des personnes ressources extérieures sont sollicitées..